



## Communiqué de presse Ostende, le 26 octobre 2015

### LE ROYAL OSTEND GOLF CLUB RÉCOMPENSÉ PAR LE PRESTIGIEUX « PRIX BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2015 »

Dans le cadre idyllique du Royal Ostend Golf Club, Carl Decaluwe, Gouverneur de la Flandre Occidentale et le Baron Jan Huyghebaert, Président du Fonds Baillet Latour ont remis aujourd'hui le Prix Baillet Latour pour l'Environnement 2015 à Claude Barbier, Président du club et Baudouin Van de Maele, Administrateur du club, pour l'évolution durable de leur terrain de golf vers un véritable links d'inspiration anglo-écossaise.

Ce projet a été sélectionné parmi 5 nominés par la Fondation belge pour la Conservation des Habitats (SBNL). Le gagnant a été choisi par un jury de cinq propriétaires terriens et experts, sous la houlette de Jurgen Tack, directeur de l'Institut pour l'Étude de la Nature et des Forêts.

Le jury a été particulièrement séduit par l'intégration totale de l'environnement des dunes si particulier de la Flandre occidentale dans le travail mené par le club de golf pour réduire considérablement sa consommation d'eau et de pesticides. Pendant son discours, le président du jury a déclaré : « *La direction et les membres du Golf Club peuvent être fiers de leur réalisation, à savoir améliorer l'expérience sportive et créer un environnement de dunes si particulier sur le littoral flamand. Ils ont pris un risque considérable, mais ont relevé le défi haut la main* ».

Le baron Edgar Kesteloot, Président de la Fondation belge pour la Conservation des Habitats, rappelle que ce prestigieux Prix de 25.000 euros permet de soutenir financièrement des projets d'aménagement et/ou de gestion écologique de propriétés privées qui ont su s'adapter aux grands défis environnementaux du 21<sup>ème</sup> siècle. Une façon pour la Fondation de motiver les propriétaires de terres à vocations agricoles dans leur engagement éco-environnemental.

Le Royal Ostend Golf Club existe déjà depuis plus de 100 ans et a été fondé par le Roi Léopold II. Il fait partie de la Donation Royale. Notre actuel Roi Philippe est le Président d'honneur du club.

En 2003, le club fait établir un Plan pour la Gestion de l'Environnement. Il prévoit un plan en dix points et sur une durée de dix ans. Le club veut restaurer un véritable terrain links avec l'amélioration des valeurs écologiques, et l'excellence dans la gestion de l'environnement.

Parmi les dix points du projet mis en œuvre par le club, on peut citer une réduction progressive des pompages vers un débit de 30.000 m<sup>3</sup>/an, avec regarnissage par des herbes plus tolérantes à la sécheresse, une diminution radicale de pesticides et d'engrais chimiques et un arrachage des espèces non-indigènes sur le terrain. De plus, la nappe phréatique fait actuellement l'objet d'un suivi intensif et la tonte du terrain a été adaptée pour favoriser l'installation de plantes et d'oiseaux rares.

Dans un souci d'améliorer l'environnement, le club répertorie la faune et la flore et travaille en étroite collaboration avec plusieurs organismes, tels que l'Agence flamande pour la nature et les forêts (ANB) et la *Vlaamse Milieumaatschappij*. Celles-ci siègent actuellement au sein d'une commission d'accompagnement qui conseille le club sur la meilleure gestion environnementale de son domaine. Vu la valeur écologique de celui-ci, le club collabore avec l'ANB et a déjà amélioré un premier trou.





## **Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement : le prix le plus important pour l'environnement en Belgique**

Le Prix Baillet Latour pour l'Environnement 2015 est organisé par la *Fondation pour la Conservation des Habitats - Flandre*, avec comme nouveau président Karel Pinxten. Un jury d'experts environnementaux indépendants, des propriétaires fonciers et de journalistes, évaluent chaque année plusieurs candidats en fonction de critères déterminés.

Le Prix Baillet Latour pour l'environnement a été créé il y a 19 ans. Ce prix, d'une valeur de 25.000 euros, est la reconnaissance la plus importante dans notre pays en matière de gestion durable de l'environnement. Il récompense chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé qui s'occupe de l'aménagement ou de la gestion écologique d'un domaine situé en Belgique. Ce prix national annuel est délivré en alternance par la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen* et la *Fondation Wallonne pour la Conservation des Habitats*.

### **Informations pour la presse :**

Pour des questions ou pour prendre contact avec le lauréat :

#### **Fondation pour la Conservation des Habitats - Robert de Graeff - Secrétaire**

Tél. : +32 (0)2 400 77 05

GSM : +32 (0) 483 45 30 14

E-mail : robert.degraeff@elo.org

#### **Fonds Baillet Latour - Alain De Waele, Secrétaire général**

Tél. : +32 (0)16 27 61 59

GSM : + 32 (0)473 80 84 73

E-mail: alain.dewaele@iblf.be

[www.fondsbailletlatour.com](http://www.fondsbailletlatour.com)

#### **Interel – An Vandenberghe**

Tél. : +32 (0)2 761 66 65

GSM : +32 (0)477 41 98 51

E-mail : an.vandenberghe@interelgroup.com

**Lien vers les photos : [FBL](#)**